Animateur(trice) de cours de ski de fond pour enfants

Concours 2014-14

La Ville de Mascouche s'est affiliée à Ski de fond Québec dans le but d'offrir l'opportunité aux jeunes de participer à un programme de cours de ski de fond, dans les sentiers du parc du Grand-Coteau, secteur de l'étang.

Sommaire des fonctions

À l'aide des programmes « Jeannot Lapin », « Jackrabbit » et « PISTE » de Ski de Fond Québec, la personne devra mettre sur pied et animer des cours de ski de fond pour des groupes d'enfants de 4 à 12 ans.

Caractéristiques du poste

Horaire et durée :

- Les dimanches, de 8 h 30 à 12 h 30, du 11 janvier au 15 février 2015 (possibilité d'une seule remise en cas de pluie)
- Fête et remise de diplômes le 1er mars 2015

Conditions d'admissibilité

- Être accrédité (enquête de bonnes mœurs) par le Service de la sécurité publique
- Formation connexe à l'emploi et/ou expérience pertinente
- Être disponible les dimanches dans la journée.
- **La personne doit détenir la formation d'entraineur communautaire (EC) (pour 6-9 ans) ou la formation d'entraineur compétition-introduction AS (ECI-AS) (pour 9-12 ans) ou la compléter avant son entrée en fonction. (Formation accréditée par Ski de fond Québec)**
- La personne doit détenir une carte valide en secourisme général ou l'obtenir avant son entrée en fonction.

La priorité sera accordée à ceux et celles :

- Ayant une expérience d'instructeur en ski, (PNCE) en activités physiques, en animation et/ou en milieu de garde.
- Possédant une carte de secourisme général
- Faisant preuve de tact et de diplomatie avec la clientèle visée
- Possédant les qualités suivantes : dynamisme, patience, créativité ainsi que la capacité de travailler en équipe.

Conditions de travail

La Ville de Mascouche offre une rémunération et des conditions de travail telles que prévue à la convention collective des cols blancs. Le salaire pour ce poste est fixé à 25,66 $ de l'heure.

La Ville de Mascouche souscrit au programme d'égalité à l'emploi et les membres des groupes visés sont invités à soumettre leur candidature.

Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature devra **se présenter <u>avant le 2 octobre</u> à 12 h, au :**

- Service des activités sportives et parcs au 2936, rue Dupras, durant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30.

Vous devez apporter avec vous;

- votre curriculum vitae et la demande d'emploi de la Ville dûment complétée (disponible sur le site Internet au www.ville.mascouche.qc.ca, sous l'onglet offre d'emploi).
- 2 pièces d'identité avec photo pour la vérification des antécédents judiciaires. Les pièces d'identité acceptées: permis de conduire, carte d'assurance-maladie, passeport. Tout postulant de 17 ans et moins doit se présenter avec un parent qui devra autoriser cette recherche.

Renseignements sur l'emploi : 450 474-4133, poste 2000 ou sports@ville.mascouche.qc.ca